



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Feu-la-souverainete-des-peuples>

Réflexions

# Feu la souveraineté des peuples

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2013 - N° 1146 - octobre 2013 -

Date de mise en ligne : mercredi 8 janvier 2014

Date de parution : octobre 2013

## **Description :**

François Chatel montre qu'il faut repenser nos institutions pour que l'oligarchie qui, derrière des démocraties factices, mène le monde, fasse enfin place à la souveraineté des peuples.

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Depuis deux cents ans, depuis l'avènement de la république bourgeoise, la démocratie factice s'enlise peu à peu au profit d'une oligarchie sans fard, sûre d'elle, certaine de sa légitimité. Bernard Blavette en a dressé un portrait édifiant [1].

Contrairement à ce que veulent laisser entendre les tenants du capitalisme, celui-ci ne détient pas le monopole de la démocratie, loin s'en faut. « Le sociologue américain Robert Dahl parle de "mariage tumultueux" pour décrire les rapports du capitalisme et de la démocratie. Si tumultueux que le divorce a souvent été prononcé : le fascisme, le nazisme, le franquisme et bien d'autres régimes autoritaires ont été instaurés pour sauver le capitalisme en sacrifiant la démocratie... » [2]. Par exemple, la Chine arbore actuellement un capitalisme dissocié de toute démocratie, même parlementaire.

### Étymologie

**Démocratie et oligarchie** viennent des mots grecs :

"demos" = peuple,  
"oligos" = peu,  
"oligoï" = peu nombreux,  
"arkhé" = commandement,  
"arkhein" et "kratien"  
= commander.

### Définition

Oligarchie :  
régime politique dans lequel la souveraineté appartient à un petit groupe de personnes, à quelques familles, à une classe restreinte et privilégiée.

Grand Robert de la langue française.

La souveraineté du peuple, base d'une authentique démocratie, n'a jamais été effective car la classe dominante a développé une politique publique conforme à ses intérêts privés. Lors de diverses rébellions ou revendications, n'a-t-elle pas fait tirer sur le peuple afin de protéger ses privilèges ? Le libéralisme plébiscité sous sa forme politique, liberté d'expression, d'association, de presse ou de religion, tend à s'effacer devant l'agressivité du libéralisme économique, laissez-faire, main invisible du marché, caractère sacré de la propriété privée, qui concentre le pouvoir, augmente les inégalités, détruit les acquis sociaux et les services publics, la civilisation prenant l'allure d'une "féodalité de l'argent".

L'usurpation se généralise en créant la confusion dans les esprits. Ce libéralisme dominateur promeut seulement l'idée qu'il laisse les coudées franches à l'intérêt particulier et la cupidité malade. Par l'utilisation abusive de ces prétendues manifestations de la "nature humaine" [3], il s'efforce d'instituer l'individualisme et la lutte de tous contre tous, un combat qui permet aux soi-disant plus aptes de s'enrichir au détriment des autres, voués à un esclavage civilisé.

## Imposture à grande échelle

À quel type de pseudo-démocratie ce libéralisme économique s'associe-t-il sans scrupule ? à la démocratie représentative, qui depuis la Grèce antique représente l'oligarchie, ennemie de la véritable démocratie. Rousseau avait perçu l'imposture, il écrivait, dans *Le Contrat Social* : « Jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe. La bourgeoisie est experte dans l'art de drainer la majorité de l'électorat vers ses objectifs, de faire voter le peuple contre son propre intérêt. Sa grande réussite historique est d'avoir perverti la démocratie en machine à récupérer des bulletins de vote ». À propos du système représentatif, il considérait qu'en se donnant des représentants, c'est-à-dire en déléguant, le temps d'un mandat, son pouvoir législatif, le peuple abdique sa souveraineté et renonce à sa liberté. Et d'ajouter que le peuple, au lieu de payer des personnes pour faire les lois, devrait accepter de payer, s'il le faut, pour les faire lui-même.

Mais la perversion va encore plus loin. Les privilégiés de la mondialisation économique et financière, afin de sécuriser cette situation qui les favorise depuis trois décennies, cherchent à se débarrasser de ce qui risquerait de perturber leur stratégie : la réticence de parlementaires nationaux et surtout celle des peuples. Si bien que, malgré la complicité non dissimulée de représentants politiques professionnels, les tenants du système tiennent à garantir leur suprématie en ôtant aux peuples toute souveraineté dans les décisions concernant la marche du monde, et toute capacité à réagir. Pour obtenir leur docilité, il a suffi de les détourner de leurs légitimes préoccupations par des leurres tels que le consumérisme, les divertissements et les jeux, la pseudo-culture, un certain tourisme, et de les convaincre de leur incompetence face à une soi-disant complexité de l'organisation mondiale nécessaire au maintien d'un équilibre précaire.

L'institution politique, professionnalisée, a alors été livrée aux mains de financiers (citons, entre autres exemples, le fait que Mario Draghi, Mario Monti et Lucas Papademos sont issus de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs). Il est évident que la réduction drastique des règles démocratiques favorise l'oligarchie qui est au service de la finance internationale et en bénéficie. Par des manoeuvres initiées lors de l'instauration de la constitution européenne, le pouvoir de cette oligarchie s'est ainsi libéré de toute frontière. L'objectif visé, après la dissolution des identités nationales, est un nouvel ordre universel favorisant des réseaux d'échange mondiaux. Cette vaste opération, qui s'appuie sur des instances internationales (FMI, BM, OMC, etc...), laisse à penser que la "crise économique" fait partie d'un stratagème destiné à favoriser le retour de systèmes totalitaires auxquels se soumettraient les peuples, rongés par un désarroi total. Alors, comment ne pas penser à la Stratégie du choc [\[4\]](#) décrite par Naomi Klein ? La Grèce, l'Italie, l'Espagne ont été d'abord déstabilisées, puis leur situation a servi à apeurer les autres peuples et à vaincre leur résistance, jusqu'à leur faire accepter les réformes structurelles voulues (privatisations, baisse des salaires et des retraites, etc...). N'est-ce pas la stratégie lancée par le professeur Milton Friedman et ses Chicago Boys, appliquée cette fois à l'Europe ? Ce durcissement des règles du capitalisme néo-libéral ne dévoile-t-il pas l'intention de répandre mondialement la pensée unique, c'est-à-dire de façonner le comportement des individus pour les uniformiser, les cantonner aux seuls rôles de producteurs et de consommateurs obéissants ? « Remplacer le politique par la technocratie, le citoyen par le consommateur et transformer le monde en vaste supermarché est un excellent moyen pour augmenter les profits, mais pas pour faire démocratie » [\[5\]](#). En témoigne la proposition du "tittytainment", faite par Z. Brzezinski à San Francisco, en 1995, lors de la réunion à l'hôtel Fairmont, de "dirigeants" (dont G. H. W. Bush, M. Thatcher, M. Gorbatchov, V.Havel, B. Gates, T. Turner, etc...), destinée à endormir les masses, contrôler leurs frustrations et prévenir leurs protestations [\[6\]](#)...

Comme l'exprime François Saint-Pierre : « L'Europe a donc été structurée par les différents traités comme un espace dans lequel la devise d'Abraham Lincoln "gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple" n'a aucun sens. Nos élus nationaux n'ont aucun mandat pour agir sur les grands enjeux de la planète, ils ne sont que des acteurs locaux incapables de réguler la finance mondiale ou d'influer efficacement sur les grandes questions environnementales... Il est illusoire d'attendre des privilégiés une réforme d'un système qui leur profite si bien » [\[7\]](#).

Le peuple ne peut rien attendre d'humainement souhaitable d'un système représentatif corrompu par les puissances

économiques et financières, pas plus que d'un chef charismatique comme beaucoup en rêvent. Cette léthargie politique générale des peuples, surtout occidentaux, favorise le populisme le plus grossier. Le peuple, infantilisé et inquiet, demande protection contre des menaces désignées venant de l'extérieur et se trouve donc prêt à s'en remettre à un système totalitaire préconisant l'obéissance totale à un idéal national, « Version classique du populisme d'extrême droite que l'on retrouve dans beaucoup de pays européens... Le simplisme de l'analyse, la xénophobie, le retour à l'autoritarisme et l'antiélitisme systématique ne sont pas des vertus démocratiques et peuvent mener, comme l'Histoire l'a prouvé, à des périodes bien sombres... Ne faut-il pas plutôt comprendre ce qui l'alimente, et améliorer notre fonctionnement démocratique pour l'empêcher de prospérer ? » [7]

## Crise généralisée

Notre société souffre d'une crise généralisée affectant tous les domaines. La crise économique est factice en ce sens qu'elle est due au système, il est donc possible de la surmonter en changeant ce système. Mais celle de l'environnement, qui s'annonce catastrophique et bien plus difficile à surmonter, impose, en priorité, de renoncer à l'idéologie économique qui repose sur la croissance productiviste à tout prix. Et pourtant, le lien entre ces deux aspects de ce qu'on appelle LA crise ne mobilise pas prioritairement les esprits.

« Au lieu de dénoncer les conséquences de notre impuissance politique, prenons le problème à la racine, soyons radicaux, et écrivons nous-mêmes la Constitution dont nous avons besoin ! Car il faut d'abord instituer notre puissance politique, et seulement ensuite discuter des solutions. Regardez les banques : elles l'ont, leur constitution... Elles ont écrit elles-mêmes la Constitution européenne ! » [9]

« Aujourd'hui, ne pas réinventer la politique, c'est condamner la démocratie. Elle persistera formellement, mais la réalité du pouvoir sera ailleurs. » [8]

D. Bourg et K. Whiteside ont cependant perçu un aspect de ce lien : l'incapacité de l'institution politique à s'organiser pour aborder la crise de l'environnement : « la démocratie représentative se révèle impuissante face à l'ampleur des défis environnementaux. Les principes sur lesquels elle repose sont intrinsèquement incompatibles avec la survie de la planète. » Ils proposent une refondation institutionnelle en injectant une bonne dose de démocratie participative et délibérative : « protéger la biosphère exige donc de repenser la démocratie elle-même » [9] [10].

## La constitution remise en cause

Pour les multinationales, il y a longtemps que le peuple n'est qu'une variable marginale, un peu folklorique... La notion de "peuple" en tant que groupe formé d'individus se reconnaissant par une culture et un espace communs, par une constitution et par une orientation politiques choisies, tend à disparaître, remplacée par celle, prosaïque, de foule

inculte et assistée. De sorte que le peuple représente aujourd'hui le groupe social des dominés, comportant évidemment les pauvres, mais aussi les classes moyennes, soumises.

En conséquence, et en fonction du droit de résistance à l'oppression (selon les termes de J.J. Rousseau), le retour à une souveraineté dont le titulaire est le peuple, considéré comme la totalité concrète des citoyens détenant chacun une fraction de cette souveraineté, s'avère indispensable. « Dans nos États modernes, la souveraineté du peuple fait référence aux citoyens sujets et acteurs de la politique d'un pays. Le peuple est une condition nécessaire de la démocratie. Cette définition juridique et politique est une fiction qui n'a de sens que si on présuppose l'égalité de principe de tous les citoyens. La souveraineté du peuple est à réinventer dans notre modernité globalisée, car trop de secteurs échappent à l'action directe des citoyens et de leurs représentants. »<sup>5</sup> Le meilleur programme qui soit pour ne pas tomber dans les dérives populistes se formule donc par le titre choisi par François Schalchli pour son livre *Constituer la politique en bien commun* [7]. A. Bellon s'insurgeait, en octobre 2012 dans *La Grande Relève* : « L'idée de Constituante s'impose lorsque cette souveraineté populaire est remise en cause, ... lorsque les institutions et le régime politique ne permettent plus l'expression cohérente, efficace et légitime, de la volonté générale. » [11]

En effet, la remise en cause de la constitution devient nécessaire en raison de la tentative de prise de pouvoir totalitaire de l'oligarchie dominante et de son incapacité à pouvoir réagir efficacement face à la situation alarmante de l'état de l'humanité et de l'environnement. La mondialisation économique se révèle responsable d'une catastrophe écologique, énergétique, politique et humaine. Les exigences du néo-libéralisme sont incompatibles avec le respect de l'équilibre planétaire. Une reprise en main radicale de la politique s'impose pour donner le pouvoir au peuple, l'économie distributive s'impose pour qu'il puisse maîtriser son économie.

## Qu'entend-on par démocratie ?

D'après Hervé Chaygneaud-Dupuy, « deux conceptions de la démocratie coexistent : celle de la participation du peuple au pouvoir, celle de la protection des libertés individuelles » [12]. Notre pays a choisi la seconde en faisant référence à la déclaration des Droits de l'Homme qui, dans son Article 3, pose que la souveraineté appartient à la Nation et non au Peuple. La Constitution de 1791 affirme : « la Nation de qui émane tous les pouvoirs ne peut les exercer que par délégation » : ne pouvant pas exercer elle-même sa souveraineté, elle s'en remet à ses représentants.

Le sens moderne de nation est assez proche de celui de peuple, mais y ajoute l'idée d'État. Comme je l'ai déjà écrit [13], l'existence de l'État est une notion artificielle, imposée par un groupe politique, ou une classe sociale afin de matérialiser son pouvoir et sauvegarder ses intérêts. Le peuple, désigné sous le terme de nation, perd ainsi sa souveraineté au profit de l'État, en fait de la caste privilégiée qui se cache derrière cet artifice pour s'emparer du pouvoir et protéger son capital (cf Articles 2 et 27 de la Déclaration Droits de l'Homme concernant la propriété).

La nation, qui masque l'État, n'accepte que la démocratie représentative, l'élection de mandataires, qui sont issus de la classe privilégiée. De cette façon, le peuple, berné, leur remet les clés de ses menottes, baillons et autres entraves à sa souveraineté naturelle.

Selon É. Chouard : « Si l'on accepte - ce qui est pour moi une erreur centrale et majeure - d'appeler démocratie un faux "suffrage universel" qui [se limite] à désigner des maîtres qui décideront de tout à notre place et qui resteront en place même s'ils nous trahissent au cours de leur mandat, on ne peut pas se plaindre d'avoir des partis (qui naissent précisément des élections). Par définition, l'élection est aristocratique et conduit mécaniquement à l'oligarchie, et les faits confirment l'analyse théorique : toujours et partout, l'élection permet aux riches d'acheter le pouvoir politique comme on achète une voiture, et l'issue logique, mécanique, de l'élection, c'est le gouvernement des plus riches,

c'est-à-dire des banques. À ce sujet, voir l'influence de Goldman Sachs, Morgan, Rockefeller, Rothschild et autres cartels sur tous les gouvernements du monde » [\[14\]](#).

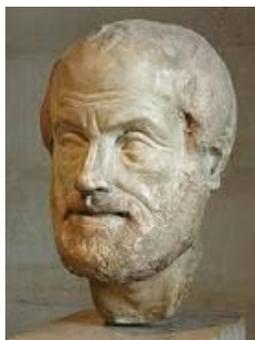
Construire une véritable démocratie demande donc de remettre en question deux conceptions de base : d'une part la protection unilatérale des libertés individuelles et l'élection de représentants politiques de "la nation", et d'autre part, les instances économiques supranationales qui sont entre les mains de l'oligarchie financière internationale qui se déclare au-dessus de toute idéologie politique. Il ne s'agit pas de les supprimer mais de les réécrire, c'est-à-dire de modifier leurs contenus pour les adapter à une nouvelle Constitution, celle-ci garantissant des libertés individuelles de s'exprimer, de se déplacer et de se réunir, libertés sans lesquelles le peuple n'a pas le pouvoir de décision politique. « C'est un nouvel équilibre entre les droits de l'individu et ce qui conditionne leur exercice... qu'il va falloir inventer » [\[9\]](#).

La souveraineté du peuple implique le suffrage universel, puisque chacun détient une part de cette souveraineté. Mais il y a deux conceptions différentes du vote. La première, qui consiste à élire des représentants politiques, a montré ses défauts et ses dangers. La seconde consiste à voter les lois, au suffrage universel, puis à désigner par élection ou tirage au sort, les exécutants chargés d'appliquer au mieux ces lois et qui seront contrôlés et révocables à tous moments. Cette conception est celle de la démocratie directe, dont la référence demeure celle de la Grèce antique après les réformes effectuées par Solon (-594) et Clisthène (-508). Elle présente de nombreux avantages et permet d'éviter la prise de pouvoir par un tyran ou par une caste. Encore difficilement applicable il y a peu, elle l'est devenue grâce aux techniques informatiques. Réajustée au contexte social actuel, l'antique démocratie athénienne mérite d'influencer l'indispensable nouvelle constitution qui est à écrire par chaque peuple pour assurer sa souveraineté. Partout, la constitution d'assemblées citoyennes est à organiser afin d'établir les lois et de décider des affaires publiques (justice, monnaie, budget, stratégie politique, désignation et contrôle des mandataires).



Selon Aristote, il y a démocratie lorsque les citoyens sans ressource sont à la tête des affaires. L'oligarchie est le pouvoir des riches et des nobles.

Il distingue deux ordres d'existence, celui de la polis, la communauté régie par le principe d'égalité, et celui de l'oikia, la maison privée qui obéit au principe monarchique (monarkia = le gouvernement d'un seul).



Tirage au sort, démocratie et autogouvernement républicain. Toute une lignée de théoriciens ont suivi la thèse d'Aristote, qui peut sembler contre-intuitive à notre mentalité contemporaine : « Il est considéré comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchique qu'elles soient électives ».

(d'après internet, Aristote, Les Politiques IV.9 1294-b)

## Peuples responsables, citoyens compétents

Mais tout se passe encore comme s'il était admis que les peuples sont incompetents, incapables de comprendre les enjeux des innovations techniques, d'exprimer des critiques pertinentes ou des opinions argumentées.

Alors que des travaux, comme ceux de la Fondation Sciences Citoyennes, fondée en 2002, et que le grand biologiste Jacques Testart évoquait dans La Grande Relève [15] de décembre 2008, ont mis au point une méthodologie de fonctionnement, avec des règles claires pour garantir l'objectivité et la pertinence des débats au sein de Conventions de citoyens.

Cette méthode repose sur la certitude qu'un groupe de citoyens tirés au sort est capable d'appréhender tout sujet,

quelle que soit sa complexité, en se dégageant des seuls enjeux locaux et immédiats, pour proposer des solutions en rapport direct avec les besoins de la société... mais souvent ignorées par les spécialistes et rarement entendues des instances politiques. Et elle est tout à fait transposable aux Conventions de citoyens traitant de thèmes politiques ou économiques.

Or, et malgré l'existence de nombreuses lois en faveur de débats publics sur les grands projets, il n'est toujours fait aucun cas de l'avis de citoyens. En 2011, Jacques Testart s'étonnait : « Je suis surpris que la proposition de convention de citoyens formulée il y a plusieurs années par la Fondation Sciences Citoyennes ne soit encore entendue par presque personne : ni politiques, ni militants, ni journalistes... Les uns et les autres auraient-ils peur de la démocratie ? Ou bien méconnaissent-ils les capacités extraordinaires de toute personne, prise au hasard mais volontaire, pour formuler des solutions rationnelles et conformes à l'intérêt général ? Ces qualités cachées d'enthousiasme, de sérieux, d'intelligence et d'altruisme ne se révèlent qu'à condition d'aménager un moment solennel, stimulant et libérateur [16] ». Et en 2012, il insistait sur son blog : « Loin des complicités de cuisine entre marchés, communicants et dirigeants, les [Conventions] de citoyens pourraient s'engager fermement dans le sauvetage de la planète, dans la coopération effective entre les peuples, dans la construction de modèles économes et conviviaux, et siffler la fin du match stupide qui ne conduit qu'à la ruine de tous [17]. » Et É. Chouard renchérisait : « Un avocat, un homme d'affaires ou un professeur qui vient d'être élu est tout à fait incompétent dans le domaine nucléaire ou climatique ou médical ou autre ; c'est son travail sur les dossiers qui va le rendre compétent. On peut en dire tout autant de n'importe quel tiré au sort volontaire qui va devenir compétent en travaillant sur ses dossiers. Les très nombreuses expériences d'assemblées tirées au sort sur des sujets techniques complexes montrent une extraordinaire compétence collective et un formidable désintéressement par rapport aux lobbys. L'honnêteté et l'absence de conflit d'intérêts sont des caractéristiques bien plus importantes pour le bien commun que la (prétendue) compétence, puisqu'un réalisme élémentaire conduit à constater qu'aucun être humain ne peut prétendre maîtriser un savoir encyclopédique a priori. » [14]

Hélas, depuis Benjamin Constant ou l'Abbé Sieyès, l'opinion négative sur la compétence du peuple demeure solidement ancrée dans les opinions des industriels, des experts et des politiciens.

## Les vertus du tirage au sort

Les conditions d'utilisation et la légitimité du tirage au sort en politique ont fait l'objet de nombreuses publications. Le recours au tirage au sort pour la désignation des membres des conventions citoyennes est considéré comme un procédé hautement démocratique. Selon É. Chouard « après deux siècles de pratique, on constate que l'élection pousse au mensonge, avant ... et après (avant la réélection), [qu'elle] impose ou prête le flanc à la corruption (campagnes électorales ruineuses ; "ascenseurs à renvoyer", pantouflage, lobbying), [qu'elle] étouffe les résistances contre les abus de pouvoir : droit de parole réduit à un vote épisodique, déformé par un bipartisme de façade et finalement [qu'elle] s'avère naturellement élitiste, ... et transforme les riches en surhommes qui se croient tout permis, jusqu'à imposer eux-mêmes les institutions... chacun devrait apprendre (à l'école ?) que le tirage au sort a longtemps été reconnu ... d'Aristote à Rousseau, comme la modalité principale, incontournable, des valeurs d'égalité et de liberté. Il a sombré dans l'oubli sous d'injustes critiques : il ne pose aucun problème insurmontable. Avec le tirage au sort, les riches ne gouvernent jamais, les pauvres toujours. » [18]

Ce qu'il est important de souligner, en ce qui concerne la constitution souhaitable pour une véritable démocratie, c'est d'abord que le pouvoir législatif se retrouve aux mains de tous les citoyens, que le tirage au sort désigne les membres de l'exécutif, qui sont renouvelables à tout moment, et que de nombreux moyens de contrôles appartiennent au peuple : « le tirage au sort ne désigne pas des chefs, mais des serviteurs. Un effet fondamental du tirage au sort est la désynchronisation entre le pouvoir économique et le pouvoir politique. » [14]

## À propos de la participation

Démocratie directe implique participation politique et prise de conscience, par chacun, de l'importance de son rôle et de sa compétence. Une Constitution appropriée, prenant en compte la réciprocité de type don/contre-don [19], reconnaîtra le pouvoir de chaque citoyen et la qualité de son jugement.

Devant l'abstentionnisme actuel, on pourrait douter que les citoyens soient prêts à participer. Ce à quoi É.Chouard réplique : « des tas d'exemples montrent qu'à la première occasion, l'homme est resté un animal politique. Il est prêt à agir, à condition que sa voix soit prise en compte. Avec de bonnes institutions, on s'apercevrait que les humains réapprennent très vite et ont le goût intense de l'action politique. » [14] Il constate que pendant 200 ans de tirage au sort quotidien, les riches n'ont jamais gouverné, ils étaient trop peu nombreux pour être majoritaires. Au contraire, pendant 200 ans d'élections, les riches ont toujours gouverné, malgré leur petit nombre. « Il n'est donc pas étonnant que le suffrage universel soit défendu mordicus par tous les MEDEF, Goldman Sachs, UMP, PS et autres Monsanto du monde... La démocratie locale pourrait se coordonner avec les autres en désignant des représentants à des Assemblées régionales, qui elles-mêmes délègueraient des mandataires à l'Assemblée nationale (puis internationale), tous ces mandataires rendant des comptes et restant sous le contrôle permanent des assemblées locales. » [14]

Livre I. Chapitre 1. Que la souveraineté est inaliénable.

...La volonté générale peut seule diriger les forces de l'État selon la fin de son institution, qui est le bien commun.

Livre II. Chapitre VII. Du législateur.

... Celui qui rédige les lois n'a ... aucun droit législatif, et le peuple lui-même ne peut... se dépouiller de ce droit incommunicable, parce que, selon le pacte fondamental, il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers et on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est conforme à la volonté générale qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple.

J.J. Rousseau, Du contrat social.

## Qu'entend-on par abondance ?

Le mot abondance est souvent considéré comme le synonyme de production abusive et débridée, énergivore et polluante. Or, dans une société libérée du consumérisme et de la recherche de profit, ce mot n'a pas du tout ce sens. Il signifie que des choix sont possibles. Donc que l'assouvissement des besoins peut être réalisé démocratiquement, en prenant en compte, comme c'est souhaitable, leur compatibilité avec les besoins des autres et ceux de l'environnement. Car bien-être et sécurité matérielle sont compatibles avec frugalité. Et les sociétés primitives, qu'on a longtemps considérées comme des sociétés du manque, de la survie dans une économie de subsistance, étaient en réalité des sociétés d'abondance, dans la sobriété.

L'abondance choisie est aujourd'hui possible. Il s'agit de la répartir suivant les besoins des peuples souverains, de maîtriser les rapports entre le social et l'individuel en se fondant sur la coopération [20], en favorisant le système dit don/contre-don [19]. Comme le soulignent D.Bourg et K. Whiteside : « Les valeurs de sobriété et de modération, et non la poursuite de désirs sans limites, suffisent à fonder une vie humaine bonne... »

Il n'y a plus d'avenir pour la croissance, et c'est tant mieux pour le monde vivant ... La décroissance n'est pas un choix idéologique mais une nécessité » [9].

Il est devenu urgent d'abandonner croissance, concurrence, compétition et individualisme.

L'abondance choisie et maîtrisée est compatible avec la "décroissance". Décroissance ne signifie ni retour en arrière, ni application uniforme à tous les peuples, car leurs conditions économiques se situent à des niveaux très différents. Un rééquilibrage des conditions économiques est devenu nécessaire. La consommation, l'exploitation des ressources, la production doivent être pensées en fonction des réels besoins des gens et des capacités de la planète.

Comme je l'ai montré [20], la coopération est bien plus naturelle que l'individualisme : « plongé dans un milieu où les relations sont suivies, l'être humain est porté à coopérer. Même en supposant que l'individu soit mu par son intérêt personnel, il n'empêche que s'il cherche à optimiser son projet, la coopération s'avère la stratégie la plus favorable... Ainsi, la société humaine devrait, par les seules forces de la rationalité individuelle de ses membres, tendre vers la coopération ! On pourra finalement faire remarquer que les recherches récentes en neurosciences tendent à confirmer l'idée que l'homme a été programmé génétiquement, au cours de l'évolution de l'espèce, pour coopérer avec ses congénères » [20]. Elle est la solution pour parvenir à aborder la sobriété et la modération et mettre fin à cette course en avant qui ne peut que nous mener dans le mur.

Or la coopération nécessite la démocratie directe, c'est-à-dire la maîtrise par les peuples de leur souveraineté, et sa mise en place demande à repenser l'ensemble des droits, dont certains figurent déjà dans la Déclaration des Droits de l'Homme élaborée par la bourgeoisie.

Comme le rappelaient L. Duguit et F. Geny « L'homme n'est pas titulaire de droit en tant qu'individu, mais il est débiteur d'obligations en tant que membre d'un corps social. La doctrine individualiste, de laquelle émane le droit subjectif, est théoriquement et pratiquement indéfendable. Outre que l'affirmation selon laquelle l'homme serait titulaire de droits à l'état de nature est purement gratuite et indémontrable, elle est contredite par les faits et les études anthropologiques et sociologiques démontrent que l'homme est un animal social, donnant ainsi raison à Aristote » [10].

## Souveraineté sans uniformité

L'humain en tant qu'individu ne peut exister en dehors d'un groupe ou d'une société. Sans les autres, il n'est rien. L'humanité est composée de peuples ayant des caractéristiques culturelles propres. Chaque peuple exploite, pour subvenir à ses besoins, un territoire généralement hérité des générations antérieures dont il est issu. La souveraineté du peuple sur ce territoire présente donc l'aspect d'une loi naturelle liée à la condition humaine. Et à chaque peuple souverain s'applique la recommandation de F. Lordon : « être autant que possible utile aux autres pour l'unique et bonne raison d'être le plus utile à soi ».

Alors que, dans l'intérêt des multinationales, la mondialisation économique pousse à l'homogénéisation des cultures et des modes de vie, il faut y résister en militant pour la souveraineté réelle des peuples.

Pour gérer les ressources naturelles, leur consommation et leur impact sur l'environnement, il faut une constitution mondiale, pour l'ensemble des peuples indépendants. Pour établir ces règles, ni gouvernement mondial, ni représentants élus, mais des conventions de citoyens représentants de chaque peuple. Pour exécuter et faire respecter ces règles, il faut une administration constituée de mandataires, révocables à tous moments, choisis par le sort parmi les volontaires. Alors seulement chaque peuple de la terre pourra organiser sa propre économie pour fournir « à chacun selon ses besoins ».

- [1] Bernard Blavette, Coulisses de la domination, GR 1145 (août-septembre 2013).
- [2] Thomas Coutrot, Capitalisme contre démocratie, Journal du Mauss, 13/10/2008.
- [3] François Chatel, Nature humaine et agressivité, GR 1118.
- [4] Naomi Klein, La stratégie du choc, éd.Actes Sud (mai 2008).
- [5] François Saint Pierre, Le peuple souverain est-il en voie de disparition ?, Le Café Politique du 2/4/13.
- [6] Karl Müller, La mondialisation est une agression contre la prospérité et la démocratie, Horizons et Débats, 21/7/2010.
- [7] François Saint Pierre, Populisme, les contradictions de la démocratie, Le Café Politique du 8/4/13
- [8] L.Duguit et F.Geny, Controverse sur la rénovation de la science juridique, RIEJ.2010.65, Un. StLouis.
- [9] Dominique Bourg et Kerry Whiteside, Pour une démocratie écologique, laviedesidees.fr, 1/9/2009
- [10] Guy Evrard a commenté ces réflexions dans son article L'écologie, nouveau fondement de la démocratie ?, dans GR 1106 (février 2010) .
- [11] André Bellon, Une Constituante face aux crises, GR 1135.
- [12] Hervé Chaygneaud-Dupuy, Des députés tirés au sort ; proposition iconoclaste pour des citoyens législateurs, décembre 2003
- [13] François Chatel, L'État est-il indispensable ?, GR 1136.
- [14] Etienne Chouard, Centralité du tirage au sort en démocratie, site internet, 22/4/2011.
- [15] Jacques Testart, La conférence de citoyens : un outil précieux pour la démocratie. GR 1093, (décembre 2008).
- [16] Jacques Testart Décider en démocratie, La Décroissance, 6/2011.
- [17] Jacques Testart, Oser la démocratie, site internet Les Zindigné(e)s, 6/8/ 2012.
- [18] Etienne Chouard Tirage au sort ou élection ? Démocratie ou aristocratie ? Qui est légitime pour faire ce choix de société ? Le peuple lui-même ou ses élus ?, site internet, 27/4/2011.
- [19] François Chatel, La place du don, GR 1125.
- [20] François Chatel, De la coopération, GR 1141.